

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 2 (1929)

Heft: 4

Rubrik: Nos jardins

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

un règlement d'application les normes de fixation des allocations et les cas dans lesquels les exonérations d'impôts pourront être accordées.

La non observation par les propriétaires de la présente loi et du règlement élaboré par le Conseil d'Etat ou le mauvais entretien des immeubles pourra entraîner la suspension ou la suppression complète des allocations ou exonérations d'impôts envisagées.

Nos jardins

A partir du 15 mai, soit dès que la période des «Saints de glace» sera passée, vous pourrez semer ou mettre en terre les légumes délicats. On sème les *haricots nains* par planches de 4 à 5 lignes; ces dernières sont espacées de 40 à 50 cm. Les touffes de 6 à 7 grains se mettent à 40 cm. dans la ligne. On sème les haricots quand la terre est sèche et pour les premiers semis on ne recouvre les grains que de 3 ou 4 cm. de terre. Les *haricots à rames* se plantent vers la fin du mois par planches de 2 lignes. On met 5 à 6 grains par paquets. Les haricots *Soissons à rames* se plantent vers le 20 mai, afin qu'ils puissent arriver à maturité. Les *cardons épineux de Plainpalais* ou de *Tours* se sèment vers le 15 mai à 80 cm. en tous sens. *Cornichons et concombres* seront semés en pleine terre en lignes espacées de 80 cm. à 1 m. Après la levée on éclaircit s'il y a lieu et laisse les plants à 60 cm. dans la ligne.

Nouvelles des Sociétés.

Société coopérative d'habitation de Lausanne.

Rapport 1928.

L'année qui vient de s'écouler nous a apporté son contingent habituel de travail et de préoccupations qui ont même augmenté du fait de la mise en exploitation du nouveau groupe des Fleurettes-Mont-Tendre (16 logements) et de la construction du troisième bâtiment de ce groupe, décidée à l'assemblée générale de 1928. Nous avons également mis sur pied la *Fondation du logement ouvrier*, créée pour construire des logements à prix réduit avec l'appui financier de la Commune de Lausanne. En effet, ensuite des tractations engagées, et selon les prévisions indiquées à la fin de notre dernier rapport, la Municipalité s'est déclarée prête à soumettre au Conseil Communal, qui l'a ratifié, un projet d'aide à la construction de logements à prix très réduits.

Il n'était pas possible à nos organes directeurs, déjà très chargés, de s'occuper eux-mêmes de ce genre de construction, financé tout différemment que nos propres immeubles. Nous avons donc choisi dans le sein de notre société sept membres qualifiés pour administrer la nouvelle fondation, et avons alloué à celle-ci, comme capital de dotation, une somme de 10,000 fr. Le président de la *Fondation du logement ouvrier* a été désigné en la personne de M. Fritz Ribi, dont l'activité dans le domaine du logement ouvrier date de longtemps, et qui met toute son expérience et son dévouement à diriger cette nouvelle société. Les autres membres sont MM. Henri Bovey, caissier, Dr. Gaston Châtenay, secrétaire, avec MM. A. Ponci, Eugène Masson, Ernest Volet et votre président soussigné comme adjoints. Nous souhaitons une activité féconde et heureuse à cette société-sœur, à laquelle notre appui et nos conseils ne feront jamais défaut. Nos architectes, MM. Gilliard et Godet, ont exécuté les plans de 30 logements actuellement en construction à la Borde et sont un sûr garant de la réussite de ce projet à l'étude depuis plus de trois ans.

Art. 12. — Il est ouvert au Conseil d'Etat pour l'exécution de la présente loi un crédit annuel de 150,000 fr., pendant vingt-cinq ans, dont 100,000 francs seront prélevés sur les fonds provenant de la dime de l'alcool mis à la disposition du canton par la Confédération, et 50,000 francs seront couverts par les recettes ordinaires du budget.

Les tomates seront mises en pleine terre vers le milieu du mois. On plante également une planche de poireaux. N'oubliez pas de semer les différentes sortes de chicorées soit: *Chicorée de Bruxelles*, la *Chicorée frisée de Ruffée* du de Meaux et la *chicorée scarole verte à cœur plein*. Vers la fin mai ou au début de juin, on plante les *céleris pomme* et *céleris côtes*.

Les plantes bulbeuses du printemps, tulipes, jacinthes, etc. ne seront arrachées que lorsque les tiges seront bien sèches. A partir du 15 mai, on met en place les *œillet*s, *chrysanthèmes*, *glai*euls, *dahl*ias, *gérani*ums, etc. enfin toutes les plantes de garnitures estivales. Dès que la floraison des poiriers et pommiers sera terminée, appliquer un traitement à la bouillie sulfocacique. Vous pouvez également préserver vos cerisiers contre la maladie en les traitant, de suite après la floraison avec de la bouillie bordelaise à 1 1/2 %. On traite surtout la partie inférieure des branches et on renouvelle le traitement 10 jours après.

J. D.

Nous avons envoyé à chacun de nos membres un questionnaire lui demandant d'exprimer ses désirs en matière de logement. Connaissant le laisser-aller qui règne chez nous une abondance de réponses n'était guère à espérer! Cela a bien été le cas, et nous n'avons reçu en retour que 43 réponses sur plus de 800 questionnaires expédiés! Les indications reçues portaient des demandes éventuelles dans tous les quartiers de la ville; un certain nombre de demandes se groupaient cependant autour de deux d'entre eux. Huit sociétaires désirant une maison familiale dans le quartier de Béthusy, nous avons immédiatement chargé nos architectes d'étudier un projet dans ce sens. Après l'avoir mis sur pied, et soumis aux amateurs éventuels, un seul d'entre eux s'est déclaré prêt à louer une maison, les autres y ayant renoncé, soit à cause du prix élevé, soit à cause de l'éloignement du terrain envisagé. On ne pouvait évidemment pas acheter du terrain en bordure directe de l'avenue de Béthusy, où il coûte 25 fr. le mètre carré. Ce projet a donc été définitivement abandonné, après avoir donné beaucoup de travail aux architectes et au Comité de direction.

Un autre quartier, celui de Mont-Choisi, a réuni plusieurs demandes. Nous nous sommes donc occupés de chercher un terrain dans ce quartier et avons eu la chance d'en trouver un entre l'avenue du Seize-Mai et le chemin de Montolivet, à un prix très abordable et suffisamment vaste pour permettre de bâtir 4 maisons locatives de 8 appartements et 4 maisons familiales. La proximité du tram et de la ville, ainsi que la situation très dégagée et ensoleillée de ce terrain nous permettent d'augurer une demande suffisante, soit de nos sociétaires, soit du public. Nous joignons à ce rapport un bulletin d'inscription pour les membres désirant s'inscrire pour un logement dans ce futur groupe; si l'assemblée générale ratifie le projet de construction que nous lui soumettrons, les travaux seront exécutés en deux périodes.

Nous rappelons ici que le journal *L'Habitation* est remis à nos membres au prix réduit de 2 fr., notre société accordant un subside de 1 fr. 50 à chaque